



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Ville de Bruxelles
Département Urbanisme
Section Autorisations
Madame Vanessa Mosquera
Directrice
Boulevard Anspach, 6
B - 1000 BRUXELLES

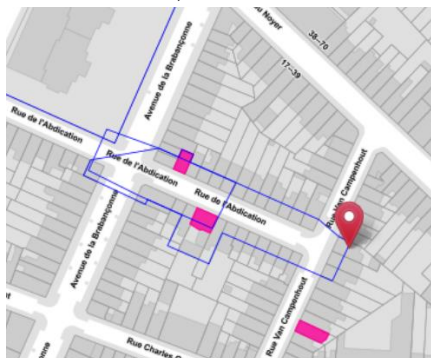
Bruxelles, le 19/01/2023

N/Réf. : **BXL22889_702_PU** **BRUXELLES. Rue Van Campenhout, 65.**
Gest. : **XX/XX** (= partie avant située dans la zone de protection de la maison personnelle
V/Réf. : **C2347/2022** du sculpteur Pieter Braecke / Inventaire)
Corr: **Genin Martine** **PERMIS D'URBANISME : remplacer les châssis en bois du bâtiment**
NOVA : **04/XFD/1853615** **avant par des châssis en PVC, transformer une activité artisanale en**
logement, couvrir la cour, modifier le pan de toiture du bâtiment arrière

Avis de la CRMS

Madame la Directrice,

En réponse à votre courrier du 23/12/2022, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 11/01/2023, concernant la demande sous rubrique.



État existant de la façade à rue (© Streetview)



Implantation du projet © Brugis

La CRMS est défavorable à la mise en conformité des châssis en PVC de la façade avant, dont ni le matériau, ni les divisions sont en phase avec l'intérêt architectural du bien et de son contexte patrimonial. La Commission demande d'améliorer le projet sur ce point afin de préserver les perspectives vers et depuis le bien classé situé à proximité.

Les interventions effectuées à l'arrière du bâtiment n'ont pas d'incidences patrimoniales sur la maison classée située à proximité ; elles relèvent d'un examen urbanistique plutôt que patrimonial.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


C. FRISQUE
Président

c.c. : tjacobs@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; gvandebrouck@urban.brussels ; pjelli@urban.brussels ; dsourbi@urban.brussels ; bannegarn@urban.brussels ; martine.genin@brucity.be ; commissionconcertation.urbanisme@brucity.be ; opp.patrimoine@brucity.be ; crms@urban.brussels ; urban_avis.advises@urban.brussels ; urb.accueil@brucity.be ; urb.pu-sv@brucity.be

1/1